

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

DÉCISION

numéro
CCDC_251210_138

portant sur

CONTRAT DE SERVICE AVEC LA SOCIÉTÉ PREDICT POUR L'ACCOMPAGNEMENT À LA CONSTITUTION DE L'ORGANISATION DE GESTION DE CRISE, LA CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ DE LA COLLECTIVITÉ ET LA MUTUALISATION DE MOYENS POUR LA RÉALISATION DU PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Président de la communauté de communes Lodèvois et Larzac,

VU le Code de la sécurité intérieure, et en particulier les articles L.731-3 et L.731-4,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier les articles 5211-2, 5211-10 et l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4°,

VU la décision du Président n°CCDC 210920 129 du 20 septembre 2021 relative au contrat de service d'aide à la gestion des risques hydrométéorologiques avec la société PREDICT,

VU la loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels, dite loi MATRAS, introduisant le Plan InterCommunal de Sauvegarde (PICS) et modifiant l'article L.731-4 du Code de la sécurité intérieure : l'élaboration du PICS est obligatoire dans un délai de cinq ans à compter de la promulgation de la loi et dès lors qu'au moins une des Communes membres est soumise à l'obligation d'élaborer un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) conformément à l'article L.731-3 du Code de la sécurité intérieure susvisé,

VU la délibération n°CC 230704 16 du Conseil communautaire du 4 juillet 2023 par laquelle le Conseil communautaire délègue au Président la prise de décision prévue aux articles du CGCT susvisés,

CONSIDÉRANT la nécessité de poursuivre le travail mené sur la gestion des risques sur le Lodèvois et Larzac en définissant d'ici au 26 novembre 2026 un PICS, en coordination avec les PCS, comme détaillé dans l'offre annexée à la présente décision,

DÉCIDE

- **ARTICLE 1 :** De conclure le contrat de service avec la société PREDICT pour l'accompagnement à la constitution de l'organisation de gestion de crise, la continuité d'activité de la collectivité et la mutualisation de moyens pour la réalisation du plan intercommunal de sauvegarde, correspondant à dix jours d'accompagnement pour un montant de cinq-mille euros Hors Taxes (5 000 € HT),
- **ARTICLE 2 :** De préciser qu'en cas de nécessité afin d'assurer la réalisation du PICS, il sera possible de faire appel à un accompagnement complémentaire à hauteur de six-cents euros HT (600 € HT) par jour,
- **ARTICLE 3 :** De dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-200017341-20251210-lmc122830-AR-1-

1

Date de télétransmission : 10/12/25
Date de publication : 16/12/2025
Date de notification aux tiers :
Moyen de notifications aux tiers :

Fait à Lodève, le dix decembre deux mille vingt-cinq,

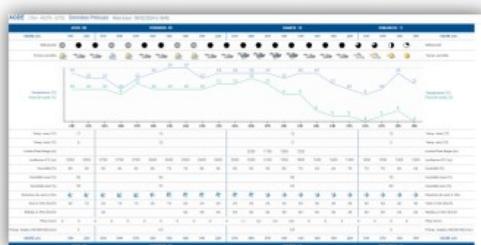
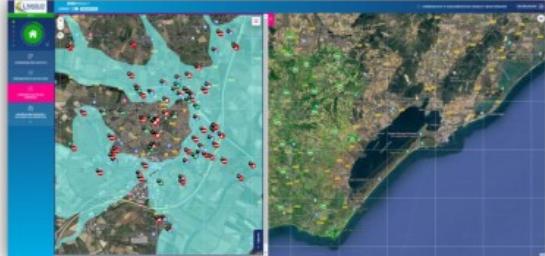
Le Président
Jean-Luc REQUI

Service d'aide à la gestion des risques E.P.C.I.

Votre E.P.C.I. et vos adhérents sont soumis à des risques hydrométéorologiques (inondation, submersion marine, tempête et fortes chutes de neige...), vous êtes en mesure de mutualiser vos moyens pour améliorer la résilience vos territoires dans la gestion des risques, Predict Services vous propose de vous accompagner en temps réel ainsi que vos collectivités, face aux situations de crise.

Les atouts de votre service :

- une assistance téléphonique apportée en temps réel par les ingénieurs d'astreinte
- la capacité à appeler la VIGIE 24h/24 et 7j/7 pour être accompagné tout au long de l'événement
- une expertise à l'échelle du territoire des communes membres et une assistance téléphonique pendant les événements apportée en temps réel par les ingénieurs d'astreinte
- une information transmise par email et sms dès l'identification d'un phénomène à risque hydrométéorologique
- Un site internet personnalisé qui concentre toutes les données utiles à la gestion de crise :
 - De l'anticipation sur les phénomènes à risque avec la réalisation d'un bulletin d'anticipation des risques cartographiés lorsqu'une situation à risque est identifiée. L'accès aux prévisions de Météo France à 4 jours, accompagné d'un message de veille sur les risques hydrométéorologiques mis à jour à chaque évolution.
 - La visualisation en temps réel d'informations sur les risques hydrométéorologiques à venir et en cours sur les bassins versants (dynamique et cumul des précipitations, inforisques, réseaux de mesures hydro...), avec l'accès direct aux plans d'action des communes membres.
 - La mise à disposition d'un rapport d'événement après chaque épisode marquant.
- une solution adaptative accessible sur smartphone pour être informé, visualiser et suivre l'évolution de la situation
- Un outil dynamique de GEstion des Opérations de Sauvegarde (GECOS) pour assurer le suivi des actions engagées sur le terrain
- l'appui in-situ d'un ingénieur pour la formation à l'utilisation du service, et l'aide à la réalisation ou la mise à jour des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) multirisques des communes avec un DICRIM une carte d'action inondation au format AO ainsi qu'un débriefing annuel pour adapter la procédure d'aide à la décision
- Mise à disposition, dans votre espace Wiki-Predict, d'un module numérique PICS de cartographie des risques et de mutualisation des moyens pour la continuité d'activité et l'organisation de votre gestion de crise.



Accompagnement à la réalisation du PiCS

L'accompagnement à la réalisation de votre PiCS opérationnel :

Déploiement d'une méthodologie en 4 étapes pour un PiCS opérationnel :

- ✓ Diagnostic du risque
- ✓ Organisation du dispositif communautaire de gestion de crise
- ✓ Mutualisation des moyens et accompagnement des communes par l'EPCI
- ✓ Acculturation et formation

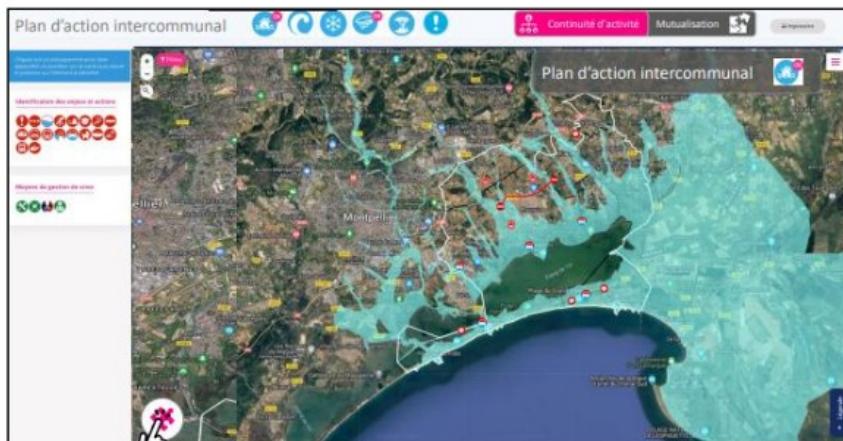
A partir de la plateforme wiki-predict, mise à disposition d'outils numériques cartographiques pour élaborer un PiCS opérationnel avec des documents opérationnels, intuitifs et simples pour organiser :

➤ La **continuité d'activité** : élément-clef du PiCS. Nous vous proposons un accompagnement pour établir :

- ✓ Le diagnostic des compétences de votre EPCI
- ✓ Le diagnostic des aléas sur votre territoire
- ✓ Le dispositif de gestion de crise intercommunale
- ✓ Des fiches réflexes

➤ La **mutualisation des moyens de gestion de crise** de l'intercommunalité à parti du diagnostic des moyens de gestion de crise communaux

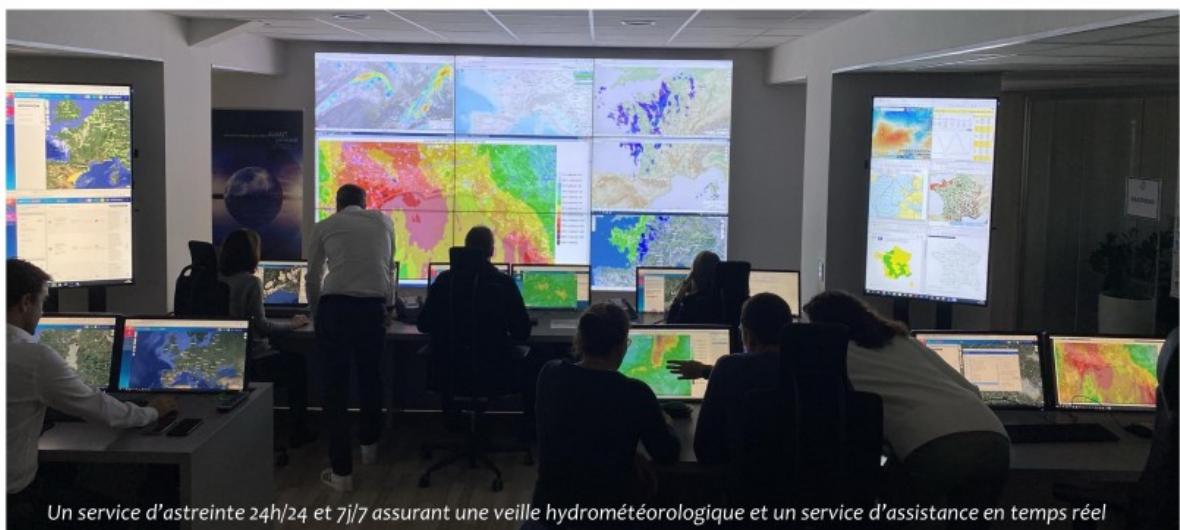
Ces éléments aboutiront à des productions **cartographiques** illimités adaptées à vos compétences et priorités ainsi qu'à la production d'un **livret opérationnel pour la continuité d'activité** de votre EPCI.



Outil numérique de cartographie dynamique permettant de recenser les enjeux et moyens de gestion de crise propres à l'EPCI et de les croiser avec les aléas

PREDICT vous propose un service intégré de prévention et de gestion des risques
hydrométéorologiques

- ✓ **Personnalisé** : une solution adaptée à votre commune et vos besoins
- ✓ **Réactivité** : une information transmise directement sur votre téléphone pour l'anticipation du phénomène à risque et le déclenchement à bon escient des actions pré identifiées et adaptées à la situation
- ✓ **Expertise** : une analyse des risques finement localisée à l'échelle du territoire de la collectivité et de son/ses bassin(s) versant(s)
- ✓ **Proximité** : l'équipe d'experts PREDICT à votre service 24h/24 et 7j/7



PREDICT Services, filiale de Météo France, BRL et Airbus Defence & Space, associe l'expertise météorologique, hydrologique, hydraulique et spatiale de ces trois partenaires.

Spécialisée dans l'assistance à la gestion des risques hydrométéorologiques depuis plus de 10 ans, PREDICT accompagne : - 25 000 collectivités

- 5 000 entreprises
- Plusieurs millions de particuliers



Plus d'info sur www.predictservices.com



Communauté de communes Lodévois et Larzac

A l'attention de Monsieur le Président
Espace Marie-Christine Bousquet,
1 Pl. du Capitaine Francis Morand,
34700 Lodève

Castelnau-le-Lez, le 5 novembre 2025

CONTRAT DE SERVICE

Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint notre proposition pour l'accompagnement à la réalisation du Plan Inter Communal de Sauvegarde de votre EPCI :

DESIGNATION : Accompagnement de l'EPCI à la réalisation du PICS :

- Accompagnement à la constitution de l'organisation de gestion de crise, la continuité d'activité de l'EPCI de la mutualisation de moyens pour la réalisation du PICS (10 jours ingénieur) : 5000 €HT**
- Prestation complémentaire accompagnée par un ingénieur : 600 € HT / jour**

You will find the complete description of the service in the annex.

Veuillez agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

Bon pour accord le ____ / ____ /2025

(Offre valable 1 mois à compter de la date d'envoi).

Cachet et signature de la collectivité

Parc Jean Mermoz - 20 rue Didier Daurat - 34170 Castelnau-le-Lez - France
Tél. :+33 (0)4 67 17 11 10 / Fax : +33 (0)4 67 17 11 18 / email : commercial@predictservices.com –
www.predictservices.com – S.A.S au capital de 300 000 € - SIRET : 493 732 200 000 32 / TVA : FR16493732200

Une filiale de





CONDITIONS GENERALES DE VENTE :

Montant des prestations :

Le tarif de la prestation est spécifié dans le présent devis.

Conditions de paiement :

Compte à créditer :

Titulaire : PREDICT Services

Numéro : Code établissement : 30007 - Code Guichet : 53037 Compte : 04328738000 -

Clé R.I.B : 35

Banque : NATIXIS de Paris

Mode de règlement :

Le paiement s'effectuera par virement.

Le montant de la prestation est facturé à l'issu de l'exécution de la prestation par le service d'ingénierie, ou partiellement lors de livraison d'étape de la prestation, selon un accord défini entre les parties.

Délai maximum de paiement – taux des intérêts moratoires :

Le délai maximum de paiement de chaque prestation est de quarante-cinq jours.

En cas de dépassement de ce délai contractuel, le taux des intérêts moratoires applicable est le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle des intérêts moratoires ont commencé à courir augmentés de deux points.

Parc Jean Mermoz - 20 rue Didier Daurat - 34170 Castelnau-le-Lez – France
Tél. :+33 (0)4 67 17 11 10 / Fax : +33 (0)4 67 17 11 18 / email : commercial@predictservices.com –
www.predictservices.com – S.A.S au capital de 300 000 € - SIRET : 493 732 200 000 32 / TVA : FR16493732200

Une filiale de

